



**Office de
Développement du
Sud - ODS**



**Initiative régionale d'appui
au développement
économique durable – IRADA**



**Groupement
Interprofessionnel des
produits de la Pêche**



**Appui à l'amélioration de la
qualité
Et la valorisation des produits de
la pêche**



**Programme financé par
l'Union européenne**

Projet : « appui à l'amélioration de la qualité et la valorisation des produits de la pêche dans le gouvernorat de Médenine »

TERMES DE RÉFÉRENCEN° 3

Mission de renforcement des capacités des acteurs de la filière pêche en sécurité sanitaire et bonnes pratiques d'hygiène des produits de la pêche et manutentions des embarcations

Bénéficiaires :

Les intervenants dans la filière pêche au gouvernorat de Médenine : les pêcheurs, les mareyeurs, Les acteurs publics et institutions d'appui, les acteurs privés représentés par les organisations des producteurs (SMSA et GDAPs) et les organisations professionnelles (UTAP et UTICA).



Office de
Développement du
Sud - ODS



Initiative régionale d'appui
au développement
économique durable – IRADA



Groupement
Interprofessionnel des
produits de la Pêche



Appui à l'amélioration de la
qualité
Et la valorisation des produits de
la pêche



Programme financé par
l'Union européenne

TERMES DE RÉFÉRENCE

1. Date	29 /12/2021
2. Référence de la mission	N° 3
3. Personne de contact	Fethi Neloufi GIPP Zarzis
4. N°. Téléphone / Adresse e-mail	(+216)55042509/ naloufifethi2015@gmail.com
5. Intitulé de la mission	Mission de renforcement des capacités des acteurs de la filière pêche en sécurité sanitaire et bonnes pratiques d'hygiène des produits de la pêche et manutentions des embarcations
6. Bénéficiaire (s) de la mission	Les intervenants dans la filière pêche au gouvernorat de Médenine : les pêcheurs, les mareyeurs, Les acteurs publics et institutions d'appui, les acteurs privés représentés par les organisations des producteurs (SMSA et GDAPs) et les organisations professionnelles (UTAP et UTICA).
7. Partenaire(s) de la mission	GIPP Zarzis – Focus groupe pêche Médenine
8. Date indicative de début de la mission	Janvier 2022
9. Durée de la mission	4 mois calendaires
10. Lieu de la Mission	Médenine
11. Contribution au Résultat du projet	R1.1.OS1 : Les compétences en matière de dialogue et de collaboration des acteurs privé et des institutions d'appui et des organisations de producteurs et de la société civile est renforcées R2.2.OS2 : la mise à niveau des marchés de gros et des embarcations de pêche côtière est améliorée

Catégorie	Langue de la mission	Nombre de jours ouvrés	Période	Profil
Expert formateur en sécurité sanitaires et hygiène des produits de la pêche	Français et arabe	41 H/J	Février- Mai2022	Voir section 3



**Office de
Développement du
Sud - ODS**



**Initiative régionale d'appui
au développement
économique durable – IRADA**



**Groupement
Interprofessionnel des
produits de la Pêche**



**Appui à l'amélioration de la
qualité
Et la valorisation des produits de
la pêche**



**Programme financé par
l'Union européenne**

Table des matières

CONTEXTE DE LA MISSION.....	4
OBJECTIF DE LA MISSION.....	5
1.1 OBJECTIF GENERAL.....	5
1.2 OBJECTIFS SPECIFIQUES DE LA MISSION	5
2. ORGANISATION ET LOGISTIQUE DE LA MISSION.....	8
2.1 ORGANISATION DE LA MISSION	8
2.2 LOGISTIQUE ET CALENDRIER.....	8
3. PROFIL DES EXPERTS	9
PROFIL DE L'EXPERT.....	9
4. PRESENTATION ET VALIDATION DES RAPPORTS.....	9
5. DOSSIER DE LA CANDIDATURE :	10



Office de
Développement du
Sud - ODS



Initiative régionale d'appui
au développement
économique durable – IRADA



Groupement
Interprofessionnel des
produits de la Pêche



Appui à l'amélioration de la
qualité
Et la valorisation des produits de
la pêche



Programme financé par
l'Union européenne

Contexte de la Mission

La présente action « appui à l'amélioration de la qualité et la valorisation des produits de la pêche dans le gouvernorat de Médenine » s'inscrit dans le cadre du Programme « Initiative régionale d'Appui au Développement Economique Durable » IRADA financé par l'Union européenne qui vise à contribuer au développement économique, à la création d'emploi et à une croissance inclusive à travers le développement de filières prioritaires dans 8 gouvernorats : Bizerte, Gabes, Gafsa, Jendouba, Kasserine, Médenine, Sfax et Sidi Bouzid.

Cette action est fondée sur une approche de développement de la filière pêche, en tant que levier pour le développement territorial durable, impliquant activement les acteurs publics (CRDA, DGPA, GIPP, APIP, AVFA,), les partenaires socioprofessionnels (URAP, UTICA, ...) et privés (SMSP, GDP, pêcheurs, unités de transformation et de conditionnement,...) au niveau des différents maillons de cette filière, soit par le biais d'actions privées en matière de production, valorisation et, soit en matière publique par la création de conditions de collaboration et de dialogue multi-acteurs favorables à l'initiative privée.

Cette action est en relation directe avec les objectifs de la stratégie et plan d'actions de la pêche et de l'aquaculture dans le gouvernorat de Médenine développée dans le cadre du programme IRADA. En effet, les caractéristiques de la pêche dans le gouvernorat de Médenine se distingue par la dominance des produits de pêche côtières et de pêche aux poissons bleus mais également une forte pression sur les ressources naturelles (surexploitation) orientant la compétitivité du secteur vers des démarches de préservation et d'amélioration de la qualité mais également de nombreuses potentialités par rapport à la valorisation des produits. Ainsi, l'action a pour objectif général de soutenir le secteur de la pêche et de l'aquaculture dans le gouvernorat de Médenine, à travers l'amélioration la qualité et la valorisation des produits de la pêche. Elle interviendra selon une approche filière pour encourager l'établissement d'un dialogue multi-acteur dans la région pour le développement de la filière mais également un appui direct aux pêcheurs, organisation des producteurs, femmes rurales et unités de conditionnement et de transformation des produits de la pêche. A cet effet, le projet repose sur trois objectifs spécifiques qui seront poursuivis tout au long de sa mise en œuvre à savoir :

- **OS1** : Amélioration du dialogue et de la collaboration multi acteur dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture dans le gouvernorat de Médenine
- **OS2** : Contribution à l'amélioration de la qualité et la mise à niveau des embarcations de la pêche côtière.
- **OS3** : Diversification de la valorisation des produits de la pêche et le renforcement de capacités des acteurs.

Dans ce contexte, une mission sera programmée pour appuyer et renforcer les compétences des acteurs publics, des partenaires socioprofessionnels et privés au niveau des différents maillons de cette filière, en matière de De sécurité sanitaire et sur les bonnes pratiques d'hygiène et de manutentions des produits de la pêche.

L'Expert aura pour mission de :

- Former les acteurs privés (Organisation de producteur et entreprises) et public sur le cadre réglementaire régissant la sécurité sanitaire des produits de la pêche et de l'aquaculture.
- Former 100 pêcheurs artisanaux sur les bonnes pratiques d'hygiène et les bonnes pratiques de manutentions des embarcations artisanales
- Former 200 pêcheurs sardiniers sur les bonnes pratiques d'hygiène et de manutention des produits de la pêche des embarcations de pêche industrielle.
- Former des mareyeurs sur le guide de bonnes pratiques d'hygiène des halles de marées.



**Office de
Développement du
Sud - ODS**



**Initiative régionale d'appui
au développement
économique durable – IRADA**



**Groupement
Interprofessionnel des
produits de la Pêche**



**Appui à l'amélioration de la
qualité
Et la valorisation des produits de
la pêche**



**Programme financé par
l'Union européenne**

Objectif de la mission

1.1 Objectif général

- L'objectif général de cette mission est de contribuer à l'amélioration de la qualité des produits de pêche et la mise à niveau des embarcations de la pêche côtière dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture dans le gouvernorat de Médénine.

1.2 Objectifs spécifiques de la mission

La présente mission consiste à renforcer les compétences des différents acteurs de la filière pêche en matière de sécurité sanitaire et des bonnes pratiques d'hygiène et de manutention des produits de la pêche

Les résultats, activités, et indicateurs requis de la mission sont repris dans le tableau suivant :



Office de
Développement du
Sud - ODS



Initiative régionale d'appui
au développement
économique durable – IRADA



Groupement
Interprofessionnel des
produits de la Pêche



Appui à l'amélioration de la
qualité
Et la valorisation des produits de
la pêche



Programme financé par
l'Union européenne

Résultats	Activités	Livrables	Date limite de soumission (*) (**)	Indicateurs
R.1 : les compétences des acteurs publics et privés de la filière pêche en matière de sécurité sanitaire sont renforcées	<p>Faire le briefing de démarrage avec l'équipe du projet AQUAVALP pour présenter le chronogramme des sessions de formation et l'approche méthodologique qui sera adoptée</p> <p>Activités liées au R1 :</p> <p>Former les acteurs privés (Organisation de producteur et entreprises) et public sur le cadre réglementaire régissant la sécurité sanitaire des produits de la pêche et de l'aquaculture</p> <p>Durée : 3 jours</p>	<p>Une note méthodologique de la mission avec un programme détaillé des sessions de formation présentées dans la réunion de briefing.</p> <p>Support de la formation Pré-post évaluation de formation</p>	<p>5 jours avant la date de la réunion de briefing</p> <p>5 jours au plus tard avant la formation</p>	<p>Programme de formation validé</p> <p>Nombre des participants Evolution des compétences</p>
R.2 : les compétences techniques des pêcheurs et des mareyeurs en matière des bonnes pratiques d'hygiène et de manutention des embarcations et des halles marées sont renforcées	<p>Former 100 pêcheurs artisanaux sur les bonnes pratiques d'hygiène et les bonnes pratiques de manutentions des embarcations artisanales qui inclut les différentes composantes de mise à niveau des embarcations mais aussi de bonnes pratiques de manutention (manipulation, utilisation de la glace, techniques de stockages à bord)</p> <p>5 sessions de formation (3 jours à raison de 20 pêcheurs par session)</p> <p>Durée : 15 jours</p> <p>Former 200 pêcheurs sardiniers sur les bonnes pratiques d'hygiène et de manutention des produits de la pêche des embarcations de pêche industrielle : cette activité ciblera les pêcheurs de poissons bleus</p> <p>10 sessions de formation (2 jours à raison de 20</p>	<p>Support de la formation Pré-post évaluation de formation</p> <p>Support de la formation Pré-post évaluation de formation</p>	<p>5 jours au plus tard avant la formation</p> <p>5 jours au plus tard avant la formation</p>	<p>Nombre des participants Evolution des compétences</p> <p>Nombre des participants Evolution des compétences</p>



Office de
Développement du
Sud - ODS



Initiative régionale d'appui
au développement
économique durable – IRADA



Groupement
Interprofessionnel des
produits de la Pêche



Appui à l'amélioration de la
qualité
Et la valorisation des produits de
la pêche



Programme financé par
l'Union européenne

	<p>pêcheurs par session)</p> <p>Durée : 20 jours</p> <p>Former des mareyeurs sur le guide de bonnes pratiques d'hygiène des halles de marées.</p> <p>Durée : 3 jours</p>	<p>Support de la formation</p> <p>Pré-post évaluation de formation</p>	<p>5 jours au plus tard avant la formation</p>	<p>Nombre des participants</p> <p>Evolution des compétences</p>
Rapport final de mission	<p>Un rapport final récapitulant les activités réalisées dans le cadre de la mission.</p>	<p>Rapport final de mission.</p>	<p>Une semaine après la fin de la mission.</p>	<p>Rapport final approuvé.</p>



Office de
Développement du
Sud - ODS



Initiative régionale d'appui
au développement
économique durable – IRADA



Groupement
Interprofessionnel des
produits de la Pêche



Appui à l'amélioration de la
qualité
Et la valorisation des produits de
la pêche



Programme financé par
l'Union européenne

2. Organisation et logistique de la Mission

2.1 Organisation de la mission

La mission sera réalisée par un expert spécialisé dans les domaines indiqués au paragraphe 3.

La mission aura lieu à Médenine.

L'expert assurera la mission dans le gouvernorat de Médenine avec la possibilité des déplacements en cas de besoin. Cette mission sera réalisée en présentiel en tenant compte des mesures liées à la protection contre Covid-19.

Les vis-à-vis de(s) expert(s) de la mission seront les suivants :

- Le coordinateur local du projet
- Représentant régional de GIPP Zarzis
- Pour tout problème éventuel ayant un impact sur le bon déroulement des activités et des résultats de la mission, l'expert de la mission est tenu d'informer immédiatement. Le coordinateur local du projet et le représentant régional de GIPP Zarzis.
- Au démarrage de la mission, l'expert aura un briefing avec l'équipe du projet pour le cadrage de l'action.
- Le coordinateur local du projet et le représentant régional de GIPP sont les interlocuteurs permanents de l'expert cours de la mission.
- Pour tout problème éventuel ayant un impact sur le déroulement de la mission ou l'atteinte des résultats attendus, l'expert est tenu d'informer l'équipe régionale du projet d'une manière immédiate.

2.2 Logistique et calendrier

La mission sera effectuée dans la région de Médenine.

La mission se réalisera en un maximum de **41 H/J** pour une période de 4 mois calendaire

Activités de la mission	H/j	Période*
Activités liées au R.1	3	Février 2022
Activités liées au R.2	38	Févier – mai 2022
Rapport final de la mission	*****	Mai 2022

* **NB** : Ces dates sont indicatives et pourraient être modifiées avec l'accord de l'équipe du projet AQUAVALP en fonction du cours global du Projet.

Aucun équipement ne sera financé ou mis à disposition dans le cadre de la mission de(s) l'expert(s). Il(s) devra (ont) disposer de leur propre matériel informatique.



Office de
Développement du
Sud - ODS



Initiative régionale d'appui
au développement
économique durable – IRADA



Groupement
Interprofessionnel des
produits de la Pêche



Appui à l'amélioration de la
qualité
Et la valorisation des produits de
la pêche



Programme financé par
l'Union européenne

3. Profil des experts

Profil de l'expert

L'Expert sera mobilisé dans le cadre de cette mission, au gouvernorat de Médenine.

Le CV de l'expert requis pour la réalisation de cette mission devra répondre au profil suivant :

Expert formateur en sécurité sanitaire et hygiène de produits de pêche

a) Qualifications et compétences

- Titulaire d'un diplôme universitaire (Bac+5 min) en agroalimentaire, halieutique, agronome, un vétérinaire ou autre domaine pertinent pour la mission.
- Présente une excellente qualité rédactionnelle en langues arabe et française écrites et parlées ;

b) Expérience professionnelle générale

-Expérience prouvée en animation et facilitation des ateliers / séminaires.

- Expérience avérée dans le domaine de sécurité sanitaire et hygiène de produit alimentaire.
- Au moins 10 ans d'expérience de travail professionnelle dont au moins 5 ans d'appui au secteur privé et aux organisations professionnelles ou/et associations dans le domaine agricole et halieutique.
- Au moins 5 ans d'expérience dans la formation et l'accompagnement des entités privés et des organisations professionnelles.

c) Expérience professionnelle spécifique

- Expérience avérée dans le domaine de sécurité sanitaire et les bonnes pratiques hygiène de produit de pêche
- Expérience dans le domaine de mise à niveau et de manutention des embarcations côtières
- Des expériences similaires avec la même population cible seraient un atout
- Des expériences similaires dans des projets financés par des bailleurs de fond internationaux seraient un atout

4. Présentation et validation des rapports

La soumission des livrables se fera de manière officielle à travers des échanges entre le prestataire le GIPP qui est chargé de la validation des rapports de mission.

Toute modification et/ou complément d'information aux rapports susmentionnés demandé par le GIPP devra être intégré dans le rapport et transmis par le prestataire à son attention dans les quinze jours calendaires suivant la date de la demande, au plus tard.

Les documents et rapports de la mission seront rédigés par la langue française.

Les documents de la mission pouvant être transmis par courrier électronique.



Office de
Développement du
Sud - ODS



Initiative régionale d'appui
au développement
économique durable – IRADA



Groupement
Interprofessionnel des
produits de la Pêche



Appui à l'amélioration de la
qualité
Et la valorisation des produits de
la pêche



Programme financé par
l'Union européenne

5. Dossier de la candidature :

Les candidats seront invités à produire les informations sur leurs qualifications et expériences professionnelles ainsi que leur offre proposée en soumettant un dossier de candidature en langue française comprenant les pièces suivantes :

- CV avec des références correspondant aux consultances déjà réalisées sur la même thématique
- Lettre de motivation
- Copie de l'identité fiscale
- Déclaration de disponibilité (modèle en annexe)
- Détail estimatif de l'offre financier (modèle en annexe).
- Offre technique incluant aperçu général sur la méthodologie adoptée
- Chronogramme indicatif de la mission

Les candidats sont invités à déposer leur dossiers de candidature complets (ou envoyés par courrier express) sous pli fermé et anonyme portant la mention : **Confidentiel : Projet AQUAVALP Mission de renforcement des capacités des acteurs de la filière pêche en sécurité sanitaire et bonnes pratiques d'hygiène des produits de la pêche et manutentions des embarcations**, au plus tard le **24 janvier 2022**, au local du projet (Division pêche Zarzis , port de pêche Zarzis 4170), le cachet de la poste ou la date du récépissé de dépôt faisant foi.



Office de
Développement du
Sud - ODS



Initiative régionale d'appui
au développement
économique durable – IRADA



Groupement
Interprofessionnel des
produits de la Pêche



Appui à l'amélioration de la
qualité
Et la valorisation des produits de
la pêche



Programme financé par
l'Union européenne

Annexe

Projet : « appui à l'amélioration de la qualité et la valorisation des produits de la pêche dans le gouvernorat de Médenine »

DECLARATION DE DISPONIBILITE

Mission de renforcement des capacités des acteurs de la filière pêche en sécurité sanitaire et bonnes pratiques d'hygiène des produits de la pêche et manutentions des embarcations

Je soussigné(e) déclare marquer mon accord de travailler dans la fonction correspondante à celle indiquée dans le **TDR N° 3**, en tant que expert **formateur en sécurité sanitaire et hygiène des produits de la pêche**, durant la ou les période(s) prévue(s) par les Termes de Référence de cette action, à savoir : 41 h/j de prestations à réaliser au cours de la période de **février 2022 à mai 2022**. Je suis pleinement conscient du fait qu'en cas d'indisponibilité à la date de commencement prévue de mes prestations ou durant la période d'exécution de la mission, je peux être exclu(e) de la mission.

Nom	
Adresse	
Téléphone	
Signature	
Date	



Office de
Développement du
Sud - ODS



Initiative régionale d'appui
au développement
économique durable – IRADA



Groupement
Interprofessionnel des
produits de la Pêche



Appui à l'amélioration de la
qualité
Et la valorisation des produits de
la pêche



Programme financé par
l'Union européenne

Projet : « appui à l'amélioration de la qualité et la valorisation des produits de la pêche dans le gouvernorat de Médenine »

TDR N° 3

Mission de renforcement des capacités des acteurs de la filière pêche en sécurité sanitaire et bonnes pratiques d'hygiène des produits de la pêche et manutentions des embarcations

DETAIL ESTIMATIF

Désignation & travaux	Unité	Quantité	Prix unitaire HT en DT	Taux de la TVA	Prix unitaire TTC en DT	Prix total HT en DT	Prix total TTC en DT
Frais d'honoraire y compris hébergement, déplacement et autre	Homme/jour	41					
Total général							



**Office de
Développement du
Sud - ODS**



**Initiative régionale d'appui
au développement
économique durable – IRADA**



**Groupement
Interprofessionnel des
produits de la Pêche**



**Appui à l'amélioration de la
qualité
Et la valorisation des produits de
la pêche**



**Programme financé par
l'Union européenne**